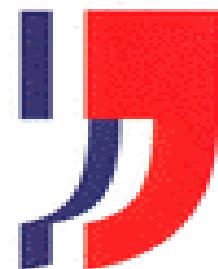


# Contraintes et stratégies de politique économique

- La croissance
- L'international
- La démographie
- Les finances publiques
- L'environnement
- Les entreprises
- L'Europe
- Les choix sociaux

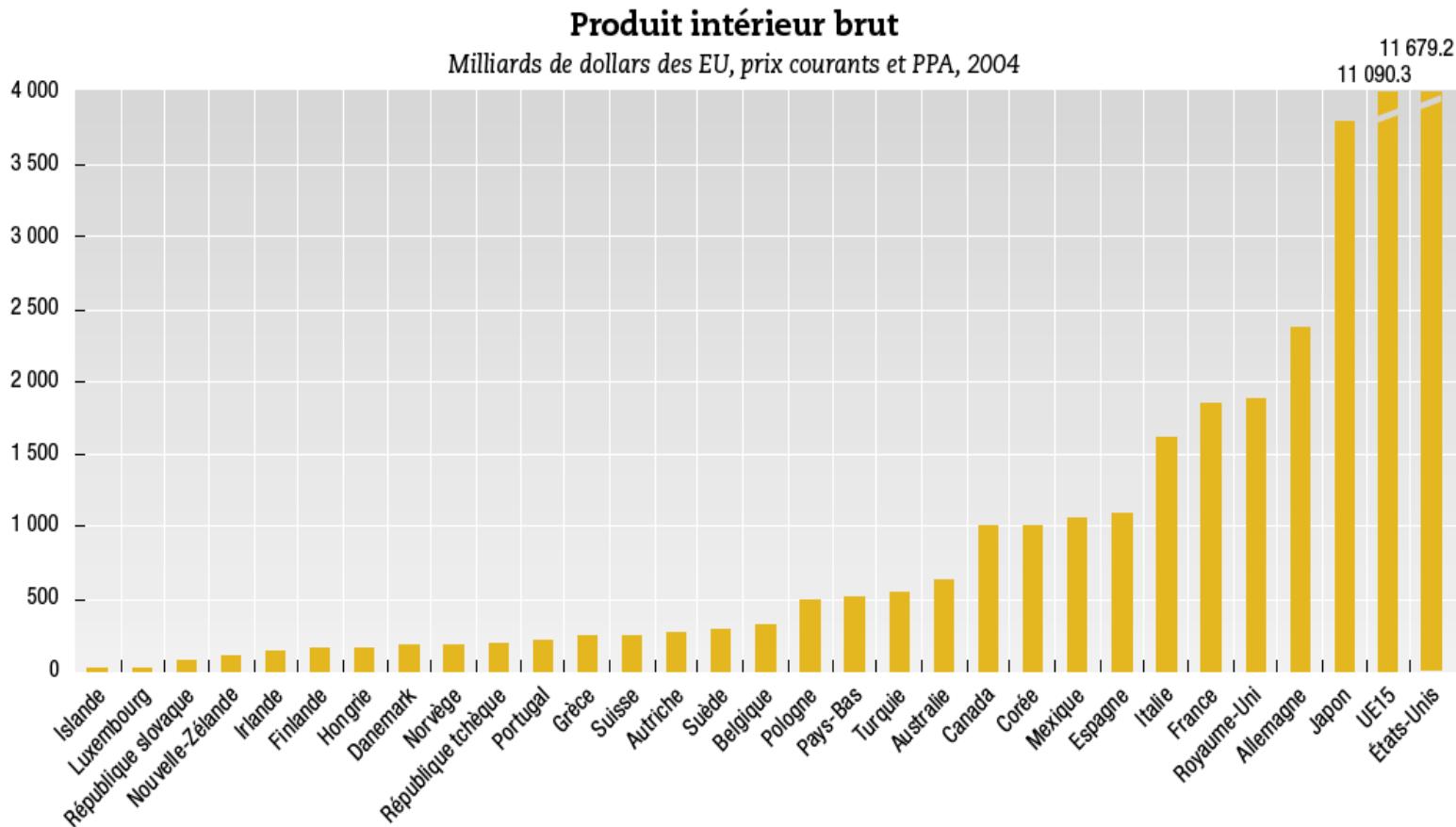


Politique économique  
de **DROITE**  
Politique économique  
de **GAUCHE**



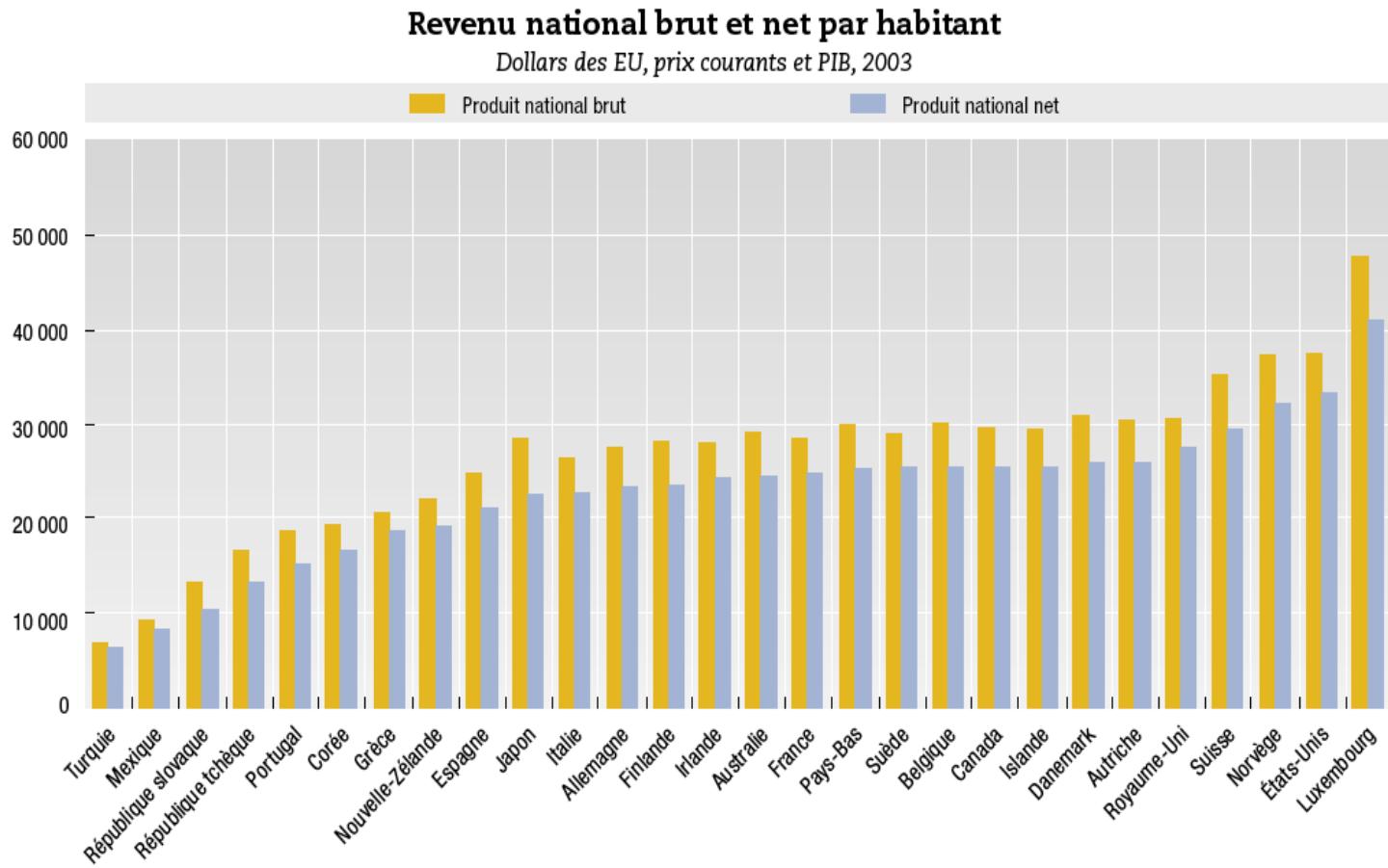
PERRIN

# Les PIB des pays de l'OCDE



Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/328003371470>

# Le RN par habitant

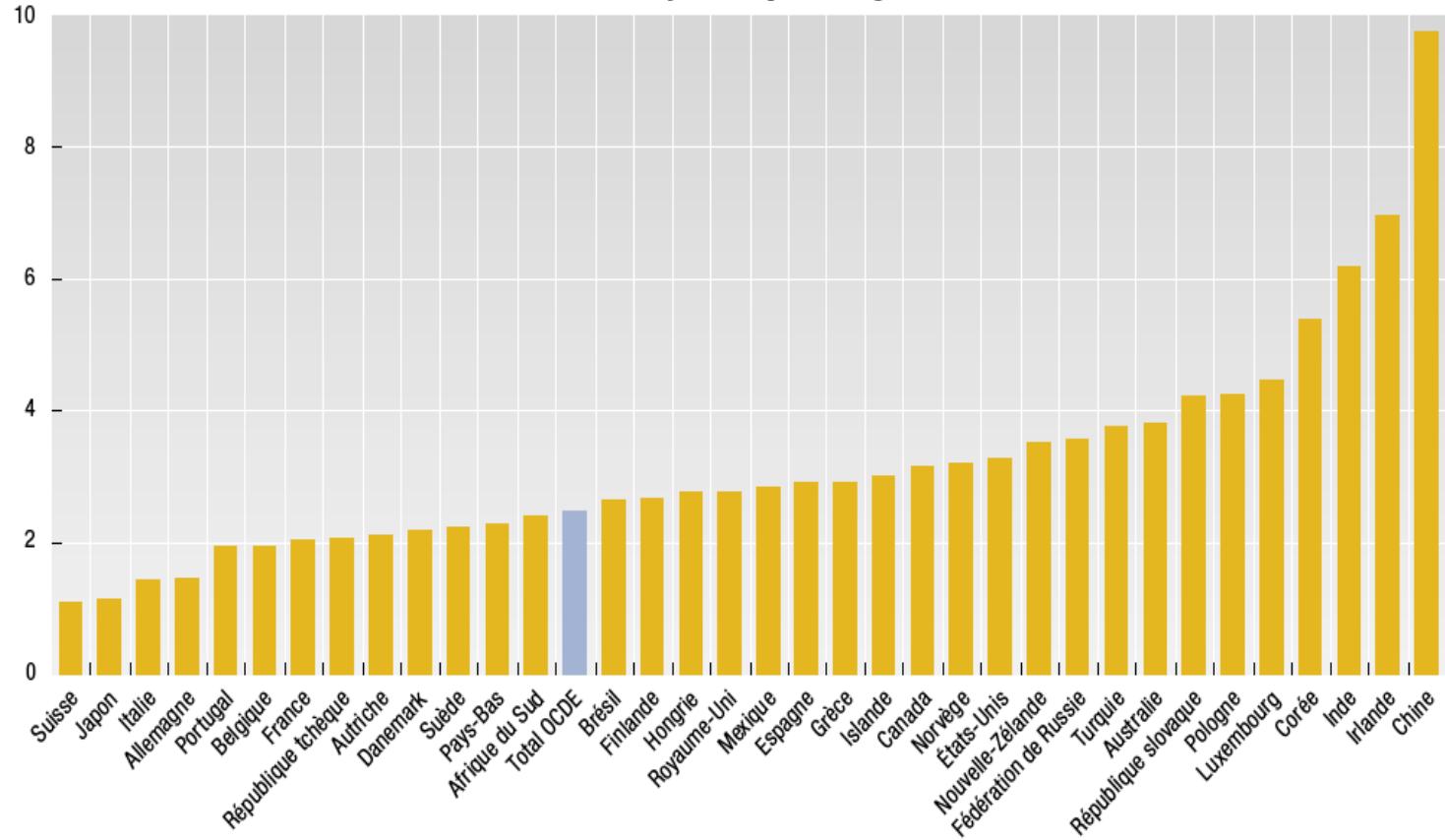


Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/342876658673>

# La croissance économique

**Croissance du PIB réel**

*Croissance annuelle moyenne en pourcentage, 1991-2004*

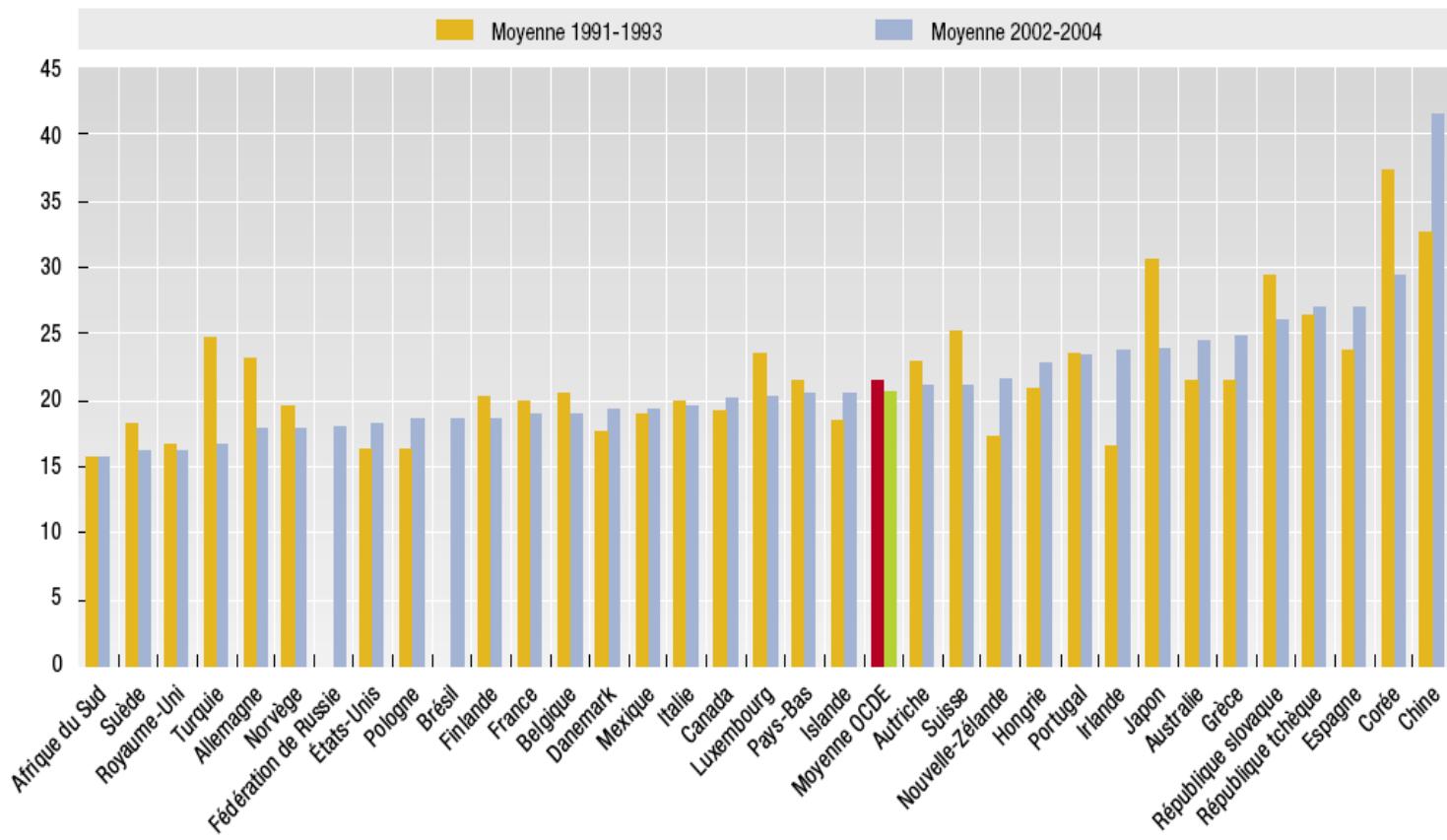


Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/407730787542>

# L'investissement

**Formation brute de capital fixe**

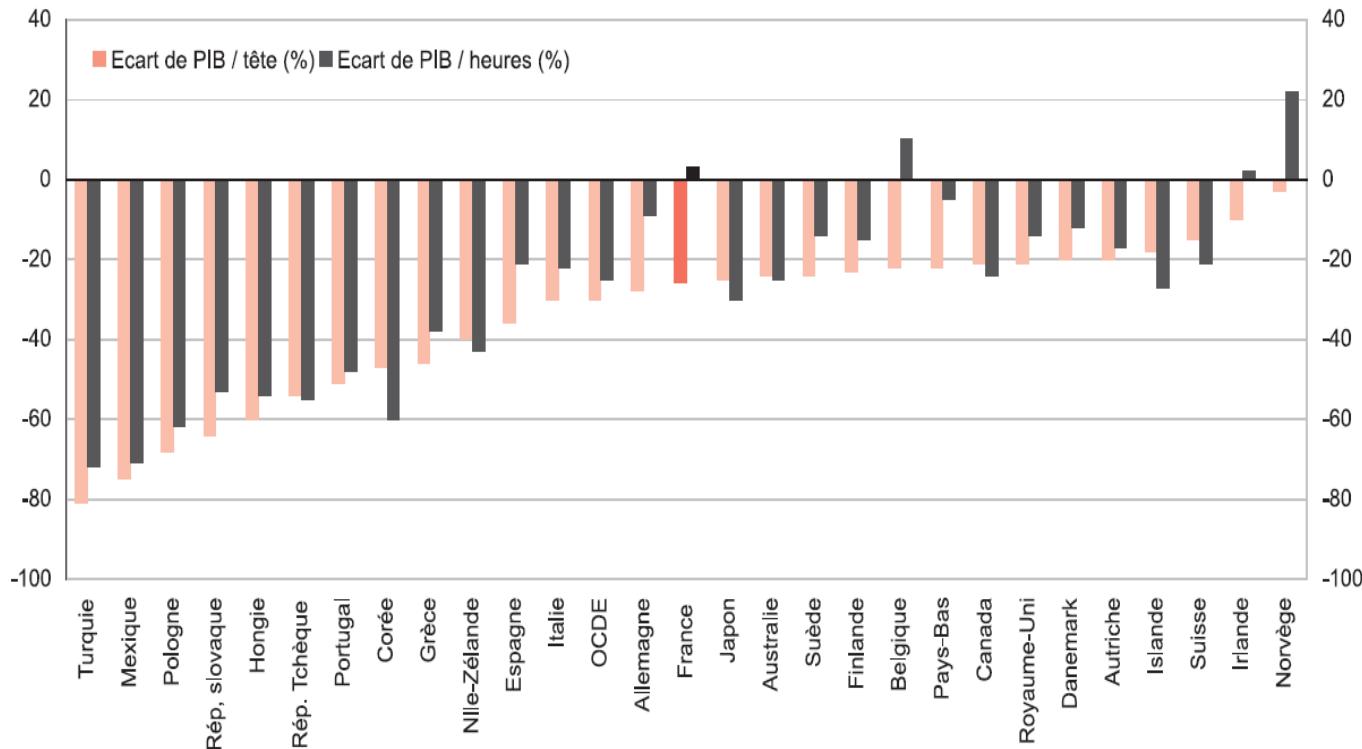
En pourcentage du PIB



Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/613281721861>

# Productivité du travail

*Écart de productivité par rapport aux États-Unis, 2003*

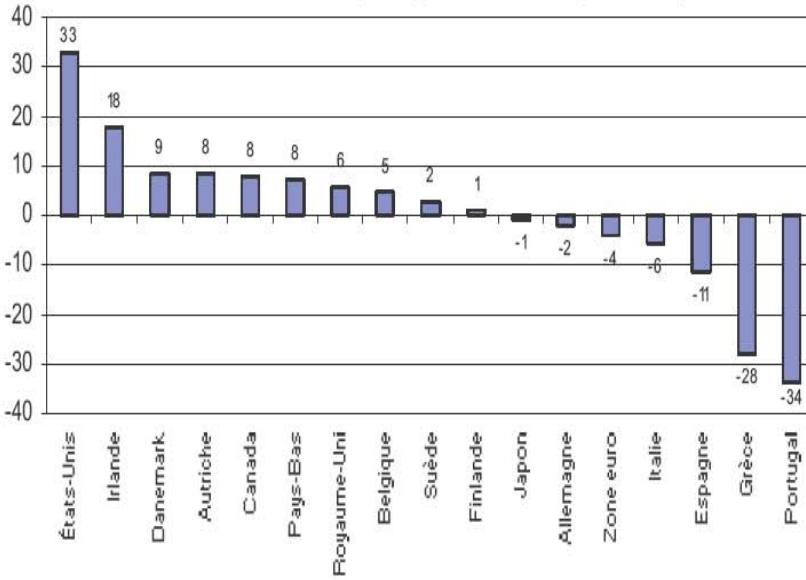


Source : *OECD Estimates, Septembre 2005.*

Note : Les données concernent l'ensemble de l'économie et sont corrigées de la Parité des Pouvoirs d'Achat.

# Ecart de niveau de vie

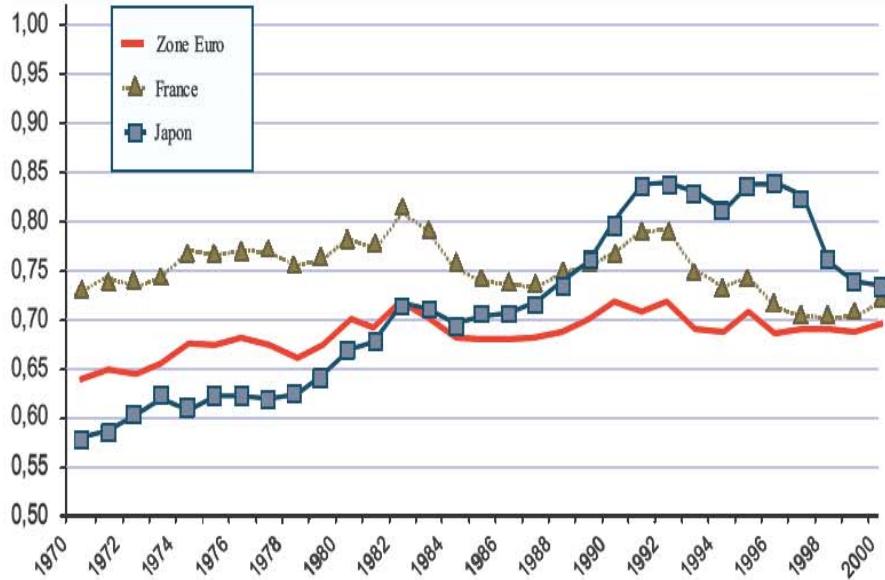
Ecart de niveau de vie par rapport à la France (OCDE, 2005)



Ce graphique compare les niveaux de vie (en parité de pouvoir d'achat) des pays de l'Europe des 15 (hors Luxembourg), du Japon, des États-Unis et du Canada à celui de la France.

Par exemple, le niveau de vie du Danemark est supérieur de 9% à celui de la France.

Niveaux de vie de la zone euro, de la France et du Japon rapportés à celui des États-Unis

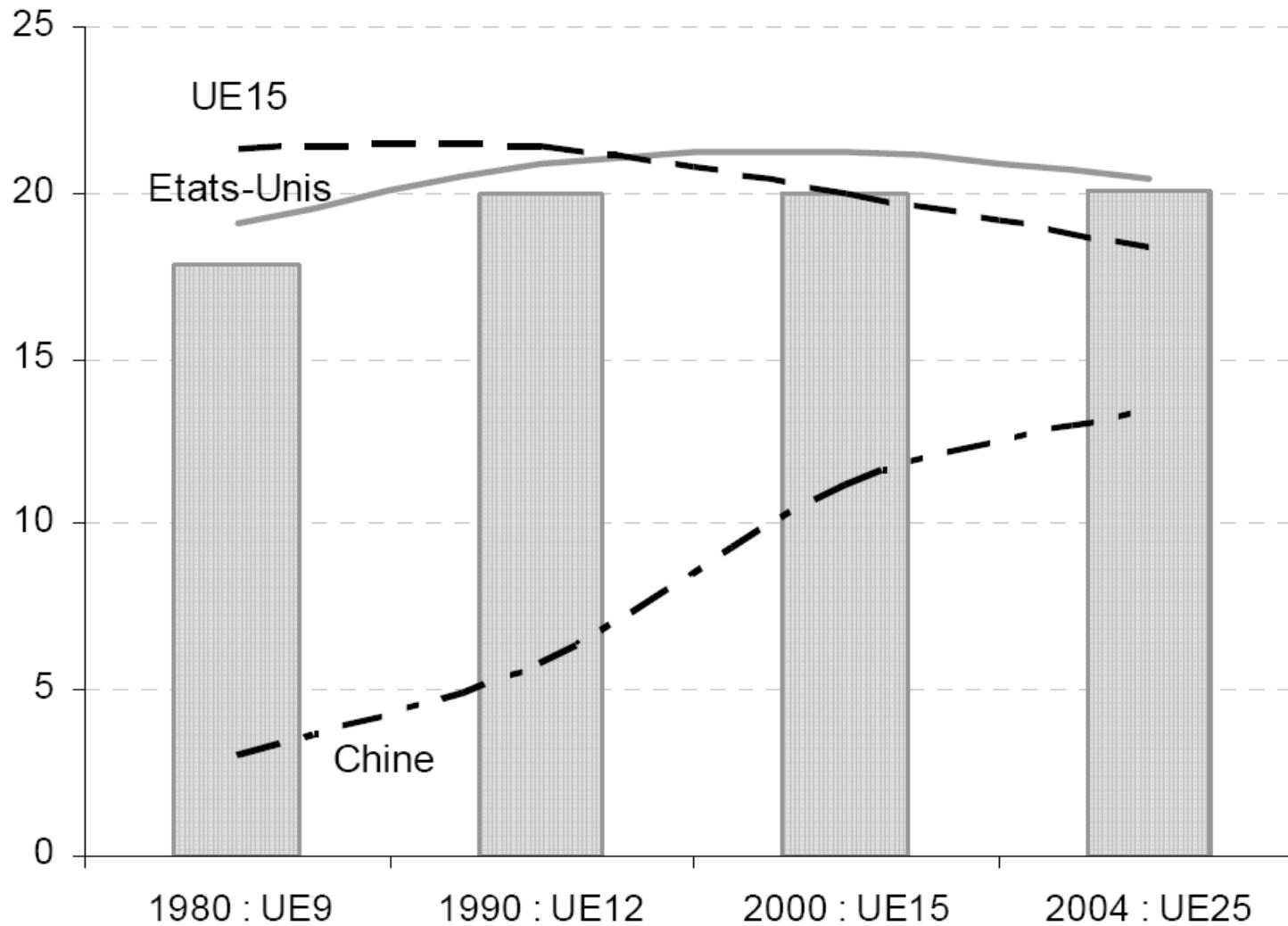


Ce graphique étudie l'évolution du niveau de vie de la zone euro (en parité de pouvoir d'achat), de la France et du Japon par rapport à celui des États-Unis.

Par exemple, en 1970, le niveau de vie de la France représentait 73% de celui des États-Unis : en 1992, 80% et en 2000, 72 %.

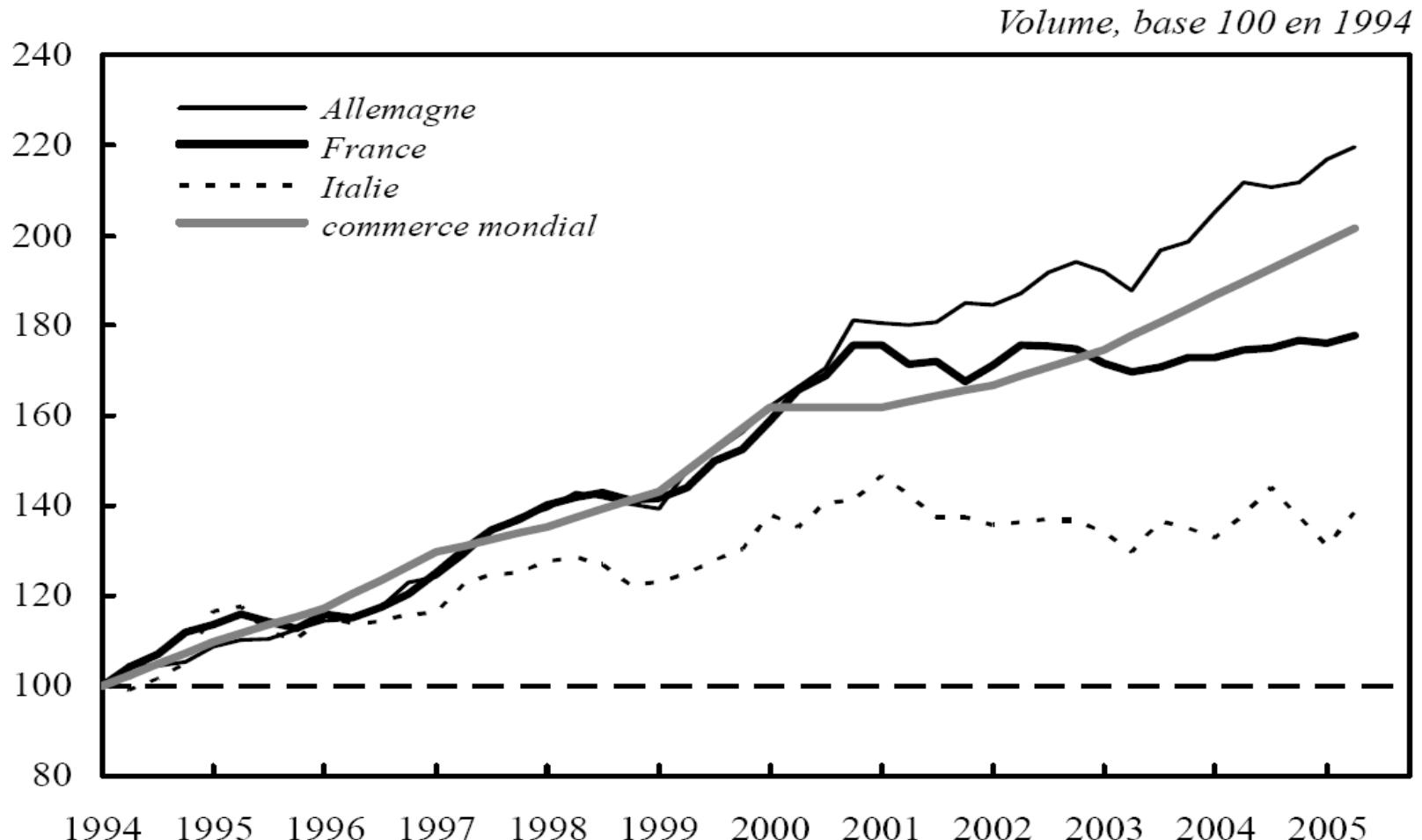
Source : DGTPE

# Part des zones dans la production mondiale, en % du PIB mondial



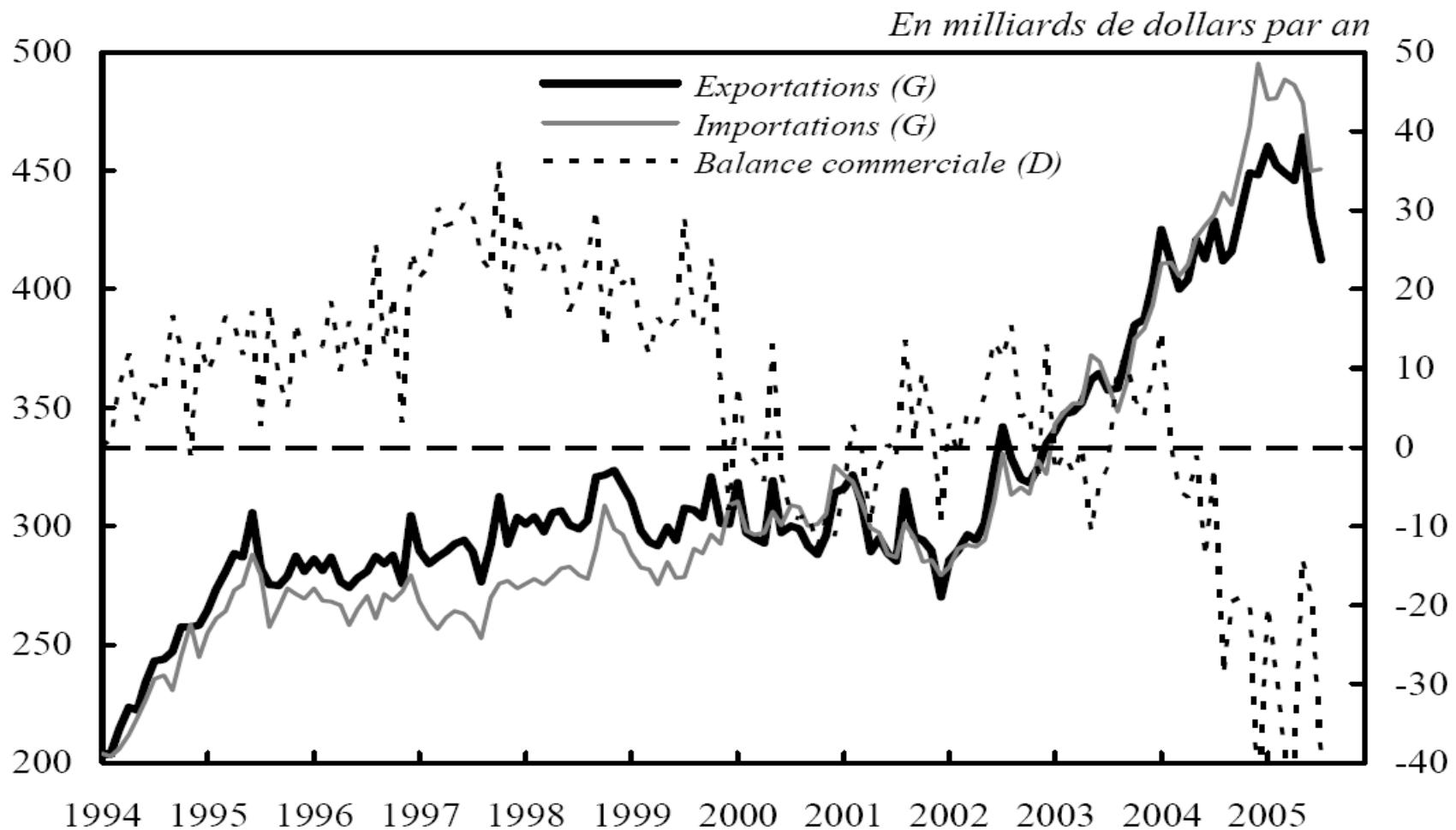
**Source :** PIB en parité de pouvoir d'achat, calculs à partir de CHELEM.

# Exportations – commerce mondial



Sources : INSEE, Statistisches Bundesamt, ISTAT et calculs IXIS CIB.

# Balance commerciale de la France

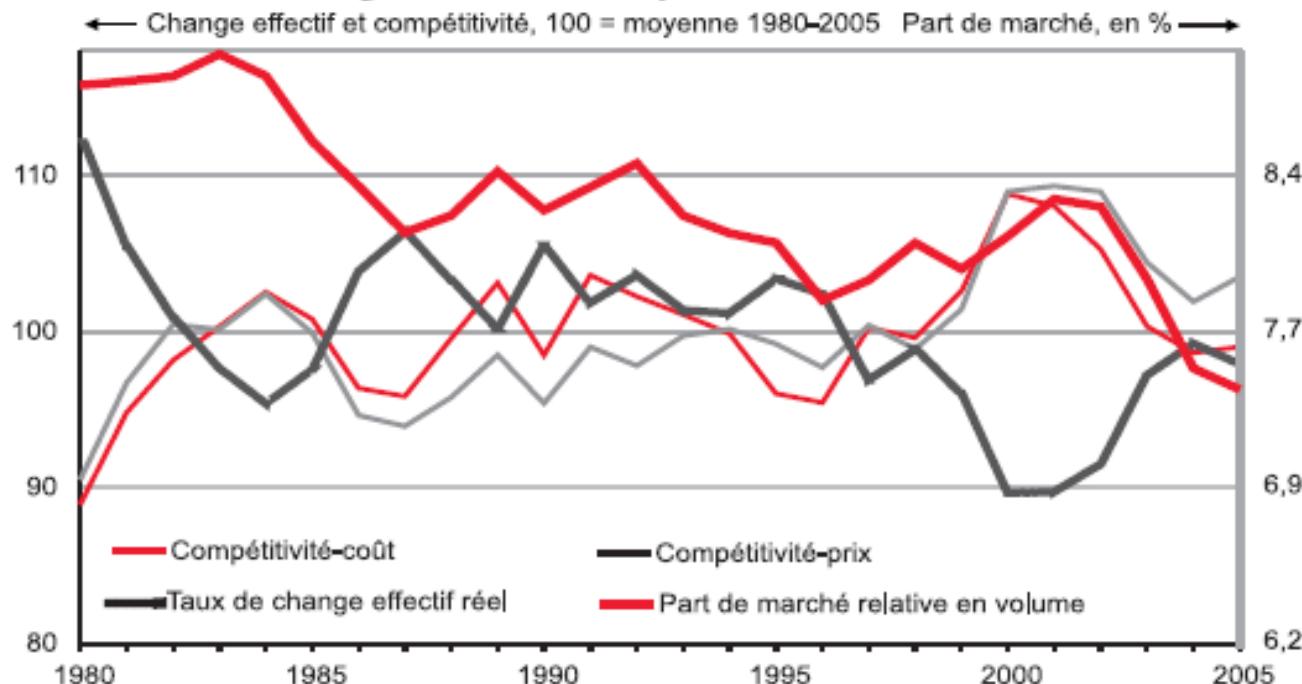


Source : Datastream, IXIS CIB.

# Evolution de la compétitivité

## Graphique

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Sources : données OCDE Perspectives Économiques.

Calculs : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Lecture : une hausse du change effectif réel correspond à une appréciation. Une hausse de compétitivité s'interprète comme une amélioration.

# Constat d'un rapport du CAE

Les écarts de spécialisation en grands groupes de produits (agroalimentaire, biens de consommation, biens intermédiaires, biens d'équipement et matériel de transport) ou les écarts de spécialisation géographiques n'expliquaient qu'une très faible fraction des écarts de performance à l'exportation entre l'Allemagne et la France.

La perte de part de marché de la France relativement à l'Allemagne apparaît au niveau de chaque produit élémentaire et sur chaque marché élémentaire à l'exportation.

# Que faire pour le CAE

Le redressement de la situation relative à l'exportation de la France passe donc probablement par un effort accru d'innovation en entreprise afin de diversifier les secteurs technologiques dans lesquels la France exporte ou d'élargir le spectre des produits compétitifs à partir des positions existantes et, on va le voir ci-dessous, par l'accroissement du nombre d'entreprises exportatrices, synonyme de l'accroissement du nombre de variétés offertes sur les marchés étrangers.

# Que faire (suite)

- la variation des exportations vient en majeure partie de la variation du nombre d'entreprises exportatrices ; une entreprise exporte dans la majorité des cas sur un seul marché. On est donc dans un modèle pur de variété, où il y a proportionnalité entre le niveau des exportations, le nombre de produits exportés, le nombre d'entreprises exportatrices ;
- les entreprises exportatrices sont plus grandes et plus productives que les entreprises non exportatrices. Lorsqu'une entreprise a commencé à exporter, elle continue à le faire.

Le message ici est assez clair. Beaucoup plus que les politiques habituelles d'aide à l'exportation (crédits favorables, assurances à l'exportation, aides à la prospection des marchés), il est nécessaire pour accroître les exportations de la France de rendre les PME plus productives, plus grandes et plus flexibles donc plus réactives. Donc de les amener au niveau de taille critique et d'innovation qui leur permet d'exporter.

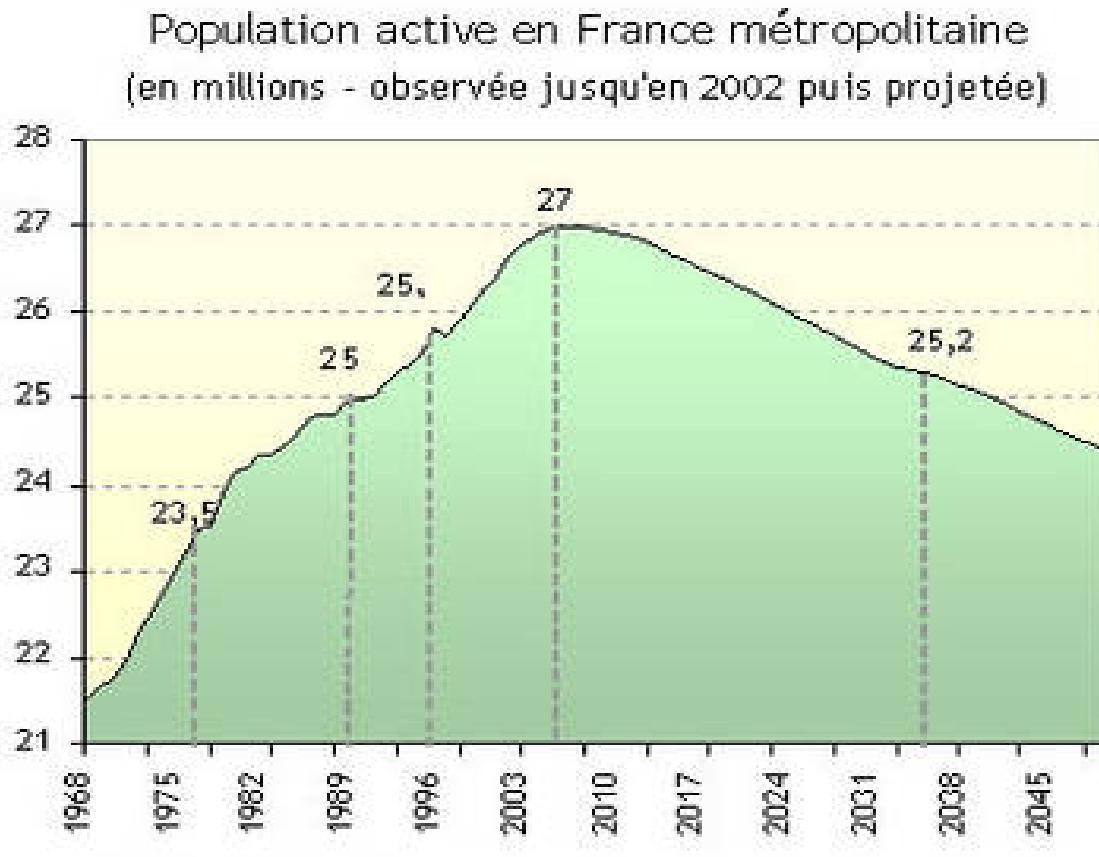
# Taux de création, taux de survie et croissance des entreprises (2003)

	États-Unis	Allemagne	France	Italie	Roy.-Uni
Création <sup>(*)</sup>	8,1	4,2	6,9	6,1	9,9
Survie <sup>(*)</sup>	61	52	51	58	41
Emploi à 4 ans	215	120	115	128	nd
Emploi à 7 ans	226	122	107	132	nd

*Note :* (\*) Nombre de créations réelles d'entreprises divisé par la population des entreprises actives de l'année.

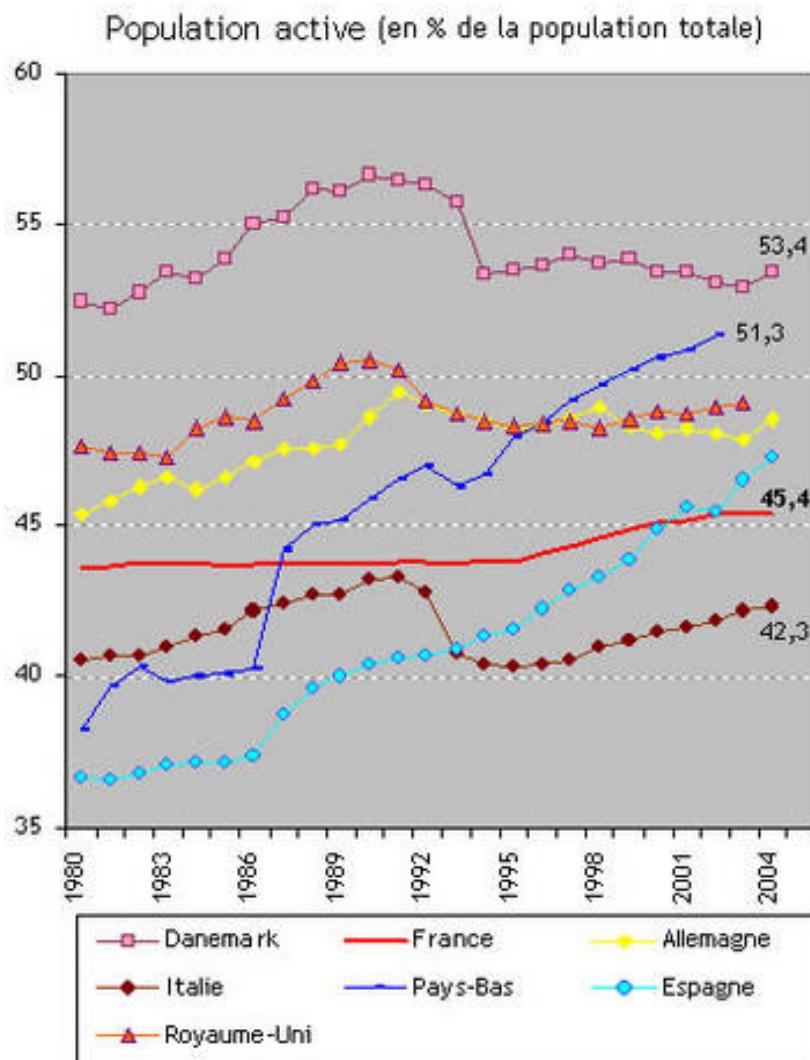
*Sources :* Eurostat, Bain & Company 2004 ; Taux de survie des entreprises nouvelles après 4 ans (%) ; OCDE ; Emploi en pourcentage de l'emploi au moment de la création (%) ; Bartelsman, Scarpetta et Schivardi (2003).

# Une population active appelée à décroître



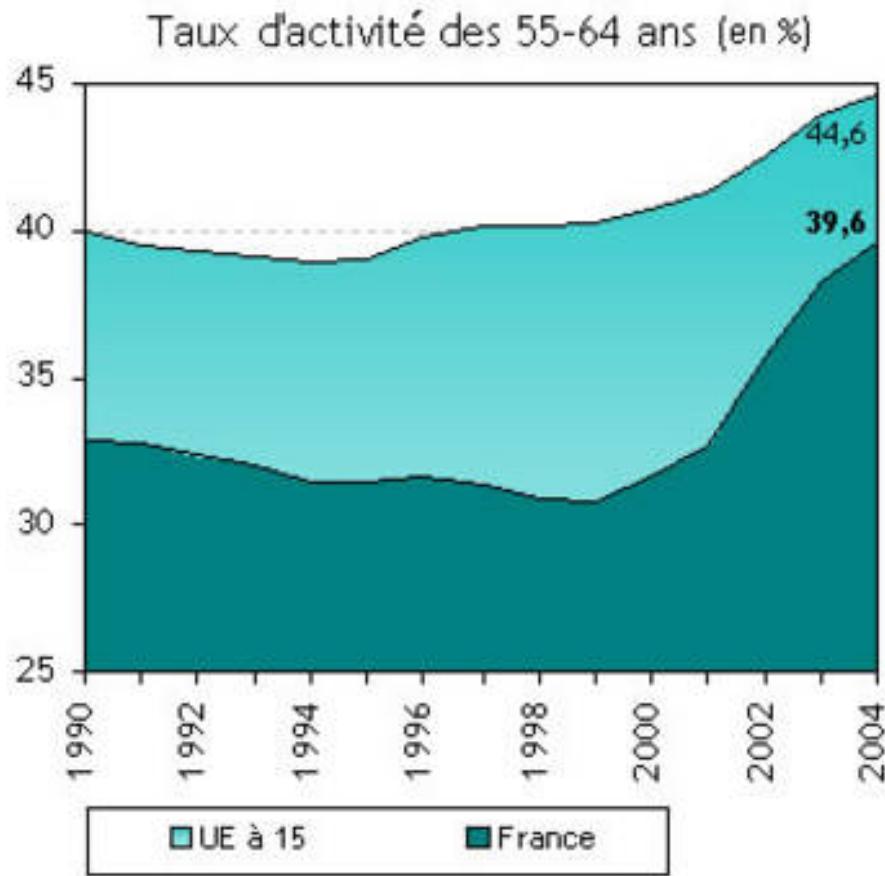
Source : INSEE, donnée 2002

# Un taux d'activité médiocre



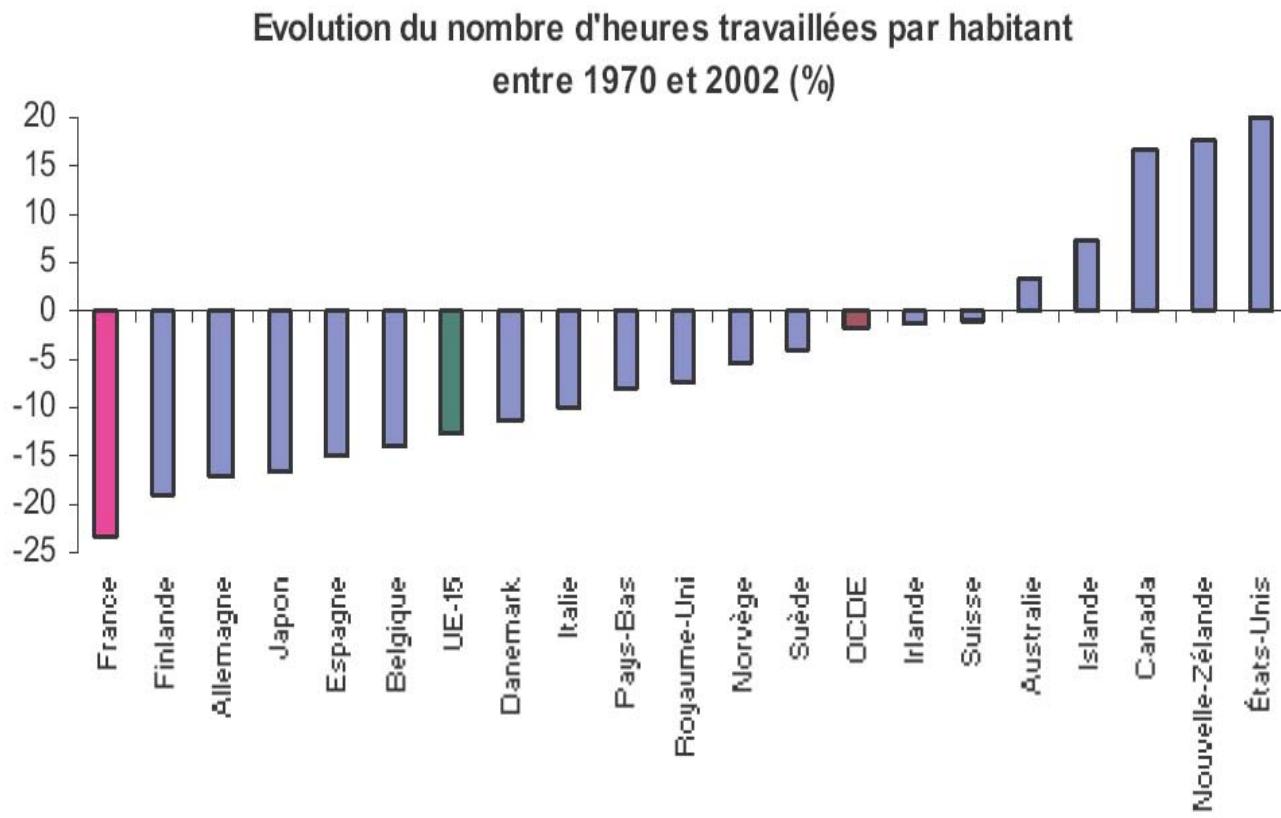
Source : OCDE, Statistiques de l'emploi et marché du travail

# Des seniors qui travaillent peu



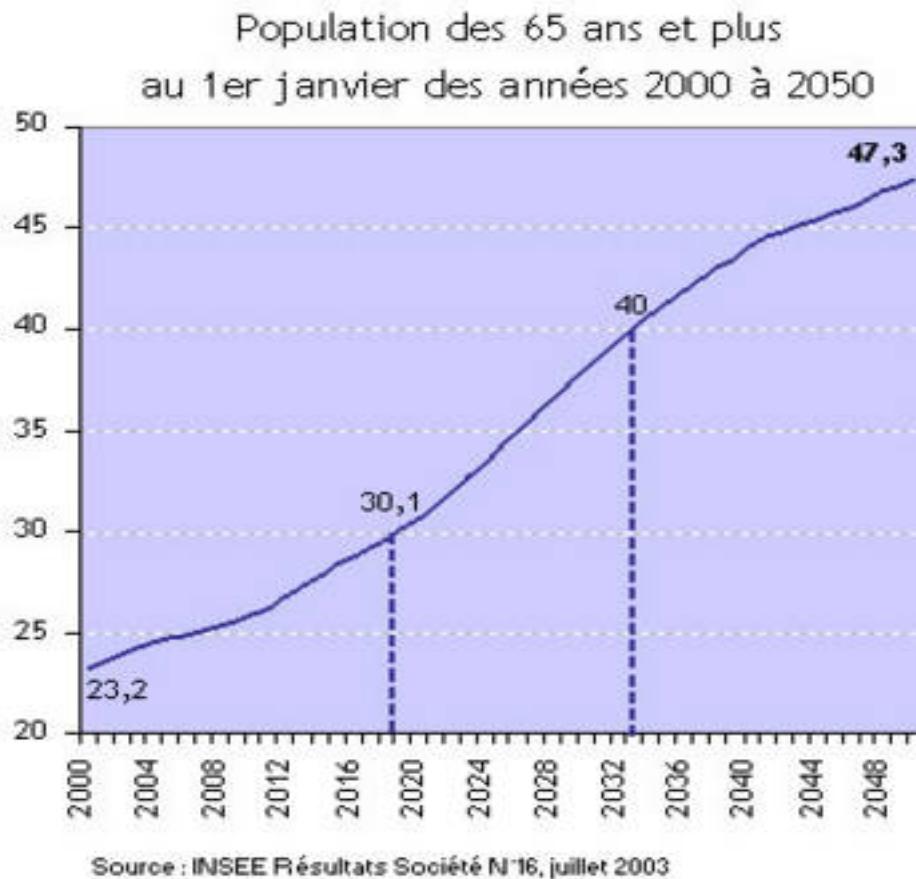
Source : OCDE, Perspectives de l'emploi 2005

# La plus forte baisse du temps de travail

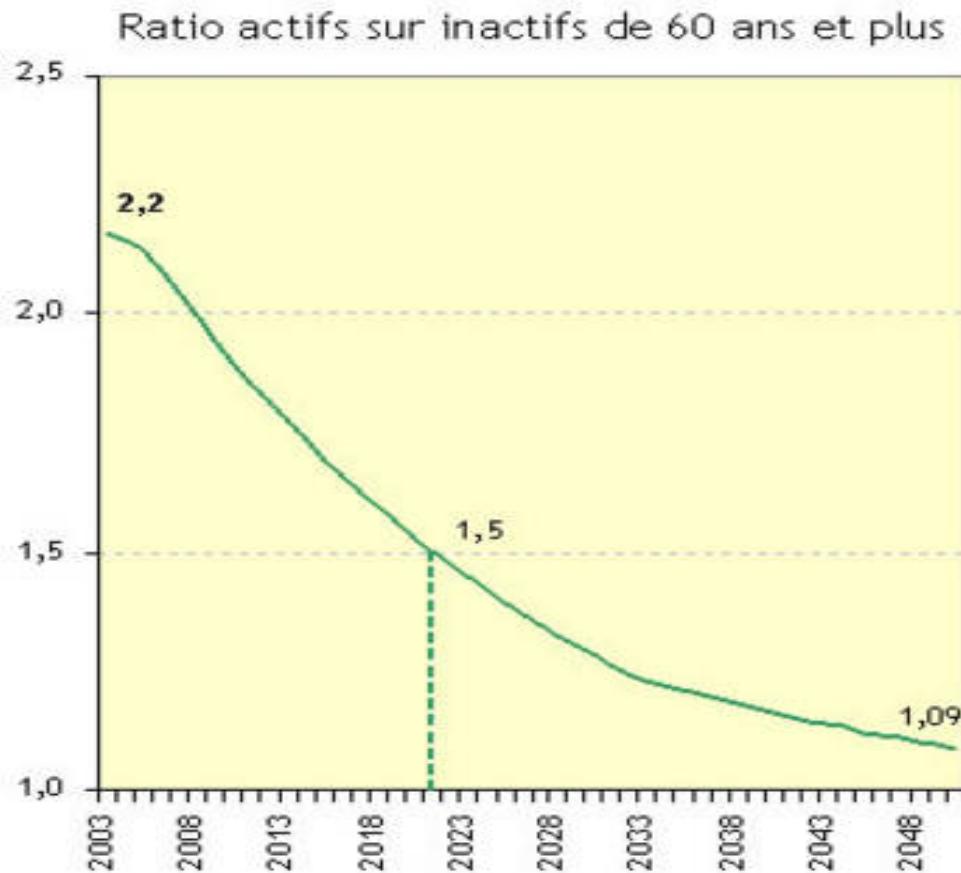


Source : OCDE

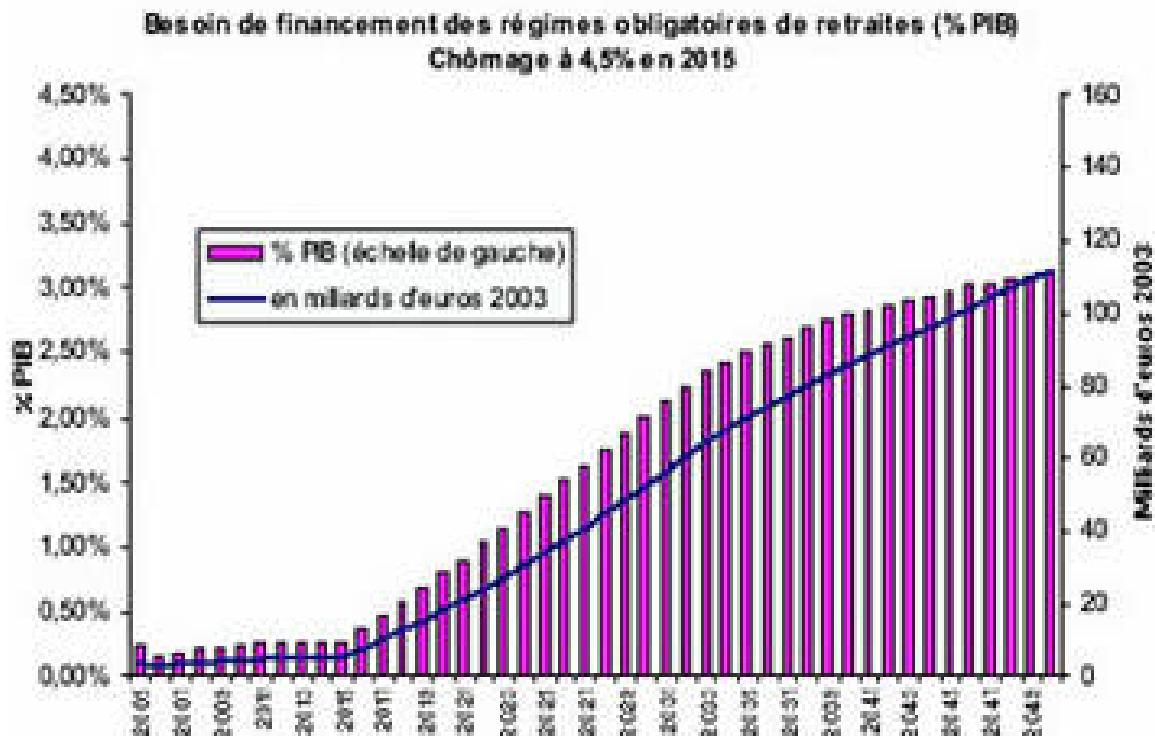
# Un doublement de la part des plus de 65 ans



# Un équilibre actifs / inactifs qui tend à s'inverser



# Régime général : un déficit appelé à se creuser à partir de 2015



Source : Commission sur la dette  
Données : COR

# Une évolution démographique préoccupante

**Chaque actif aura à supporter, au titre des retraites, en 2050, une charge qui aura plus que doublé par rapport à celle de 2003, sous l'effet conjugué :**

- Du vieillissement de la population, qui va s'accélérer au cours des années à venir, du fait de **l'allongement de la durée de la vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers** ;
- De la diminution de la population active, appelée à perdre près de 2 millions de ses effectifs entre 2005 et 2050 (- 0,17% par an), malgré la réforme des retraites de 2003 ;

De la **forte augmentation des effectifs de retraités** qui devraient passer **de 12,3 millions en 2000 à environ 21,5 millions en 2050**, soit une croissance de 1,1% par an sur les 45 prochaines années.

# Le déséquilibre financier des retraites

Cette évolution démographique aura de graves conséquences sur l'équilibre financier des régimes de retraites. **Malgré les deux réformes mises en oeuvre en 1993 et 2003, le besoin de financement ne pourra pas être comblé à moyen terme.** En prenant en compte l'effet des règles issues de la loi du 21 août 2003, et dans l'hypothèse d'une baisse du taux de chômage à 4,5% à partir de 2015, le Conseil d'Orientation des Retraites estime en effet que **le besoin de financement annuel pour les régimes obligatoires du secteur privé atteindrait :**

- **20 Md€ en 2020 ;**
- **112 Md€ en 2050.**

En termes relatifs, les régimes de retraite des fonctionnaires et les régimes spéciaux (RATP, SNCF, industries électrique et gazière, Banque de France...) accusent un déséquilibre encore plus important.

# Le rendez-vous de 2008

Le régime général d'assurance vieillesse connaît, depuis 2005, un déficit qui devrait s'accroître dans les quatre années à venir selon les prévisions de la loi de financement de la sécurité sociale, passant de 1,4 Md€ à 2,2 Md€ en 2009. **Une dette sociale liée aux retraites va ainsi se constituer très rapidement** et nécessite de poursuivre résolument la réforme.

**2008**, premier rendez-vous fixé par la loi de 2003, doit être, pour l'Etat et les partenaires sociaux, l'occasion de modifier en profondeur les paramètres des différents régimes de retraite afin de garantir leur équilibre financier. **En l'absence de réforme, la tentation sera grande d'utiliser le montant des pensions comme variable d'ajustement, avec des conséquences négatives sur le niveau de vie des retraités.**

# Effectif des retraités

Effectif des retraités (en milliers)

	2005	2020	2050	Evolution 2005/2050
Nouvelles projections :				
50% des effets de DESTINIE	12 974	16 550	21 342	+64,5%
100% des effets de DESTINIE	12 974	16 296	20 866	+60,8%
Projections de mars 2006	13 188	16 818	21 764	+65,0%

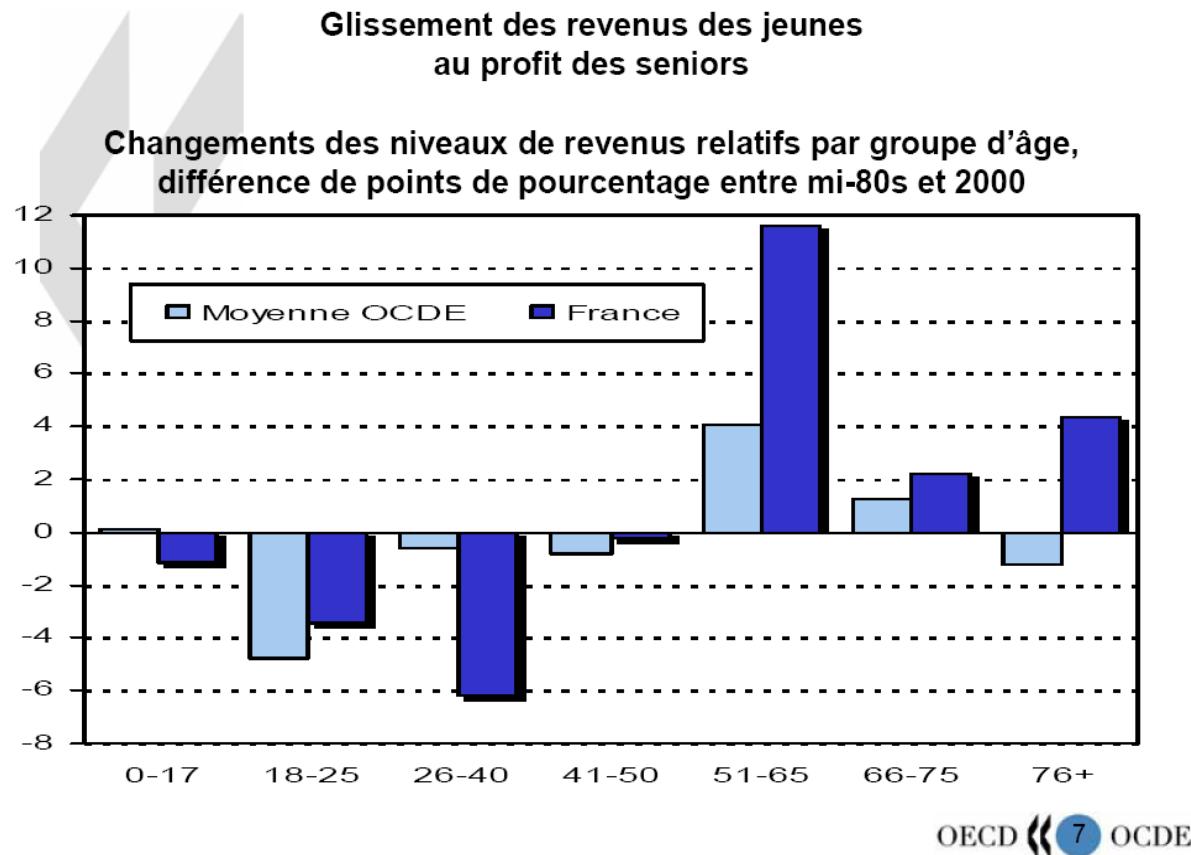
Source : COR.

Stocks de bénéficiaires de préretraites publiques, de dispenses de recherche d'emploi et de retraite anticipée en fin d'année (milliers)

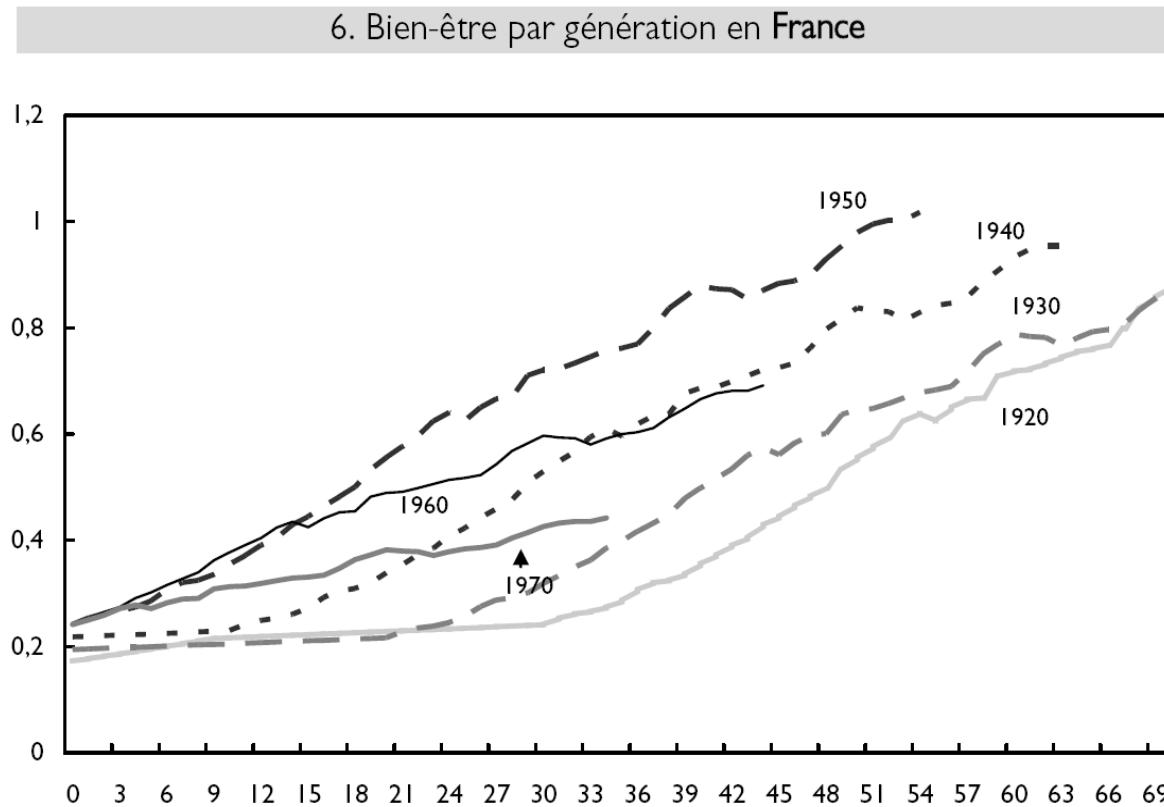
	1994	1997	2000	2003	2004	2005
Préretraites publiques, hors congés de fin d'activité des fonctionnaires et préretraites progressives	207,6	191,5	158,7	103,1	98,3	95,6
Dispenses de recherche d'emploi	285,2	275,0	348,8	400,3	409,0	408,7
Retraite anticipée					100,4	161,5
Total	485,4	465,0	507,5	503,4	607,6	665,8

Source : UNEDIC, CNAV ; calculs DARES.

# Revenus relatifs par groupe d'âge

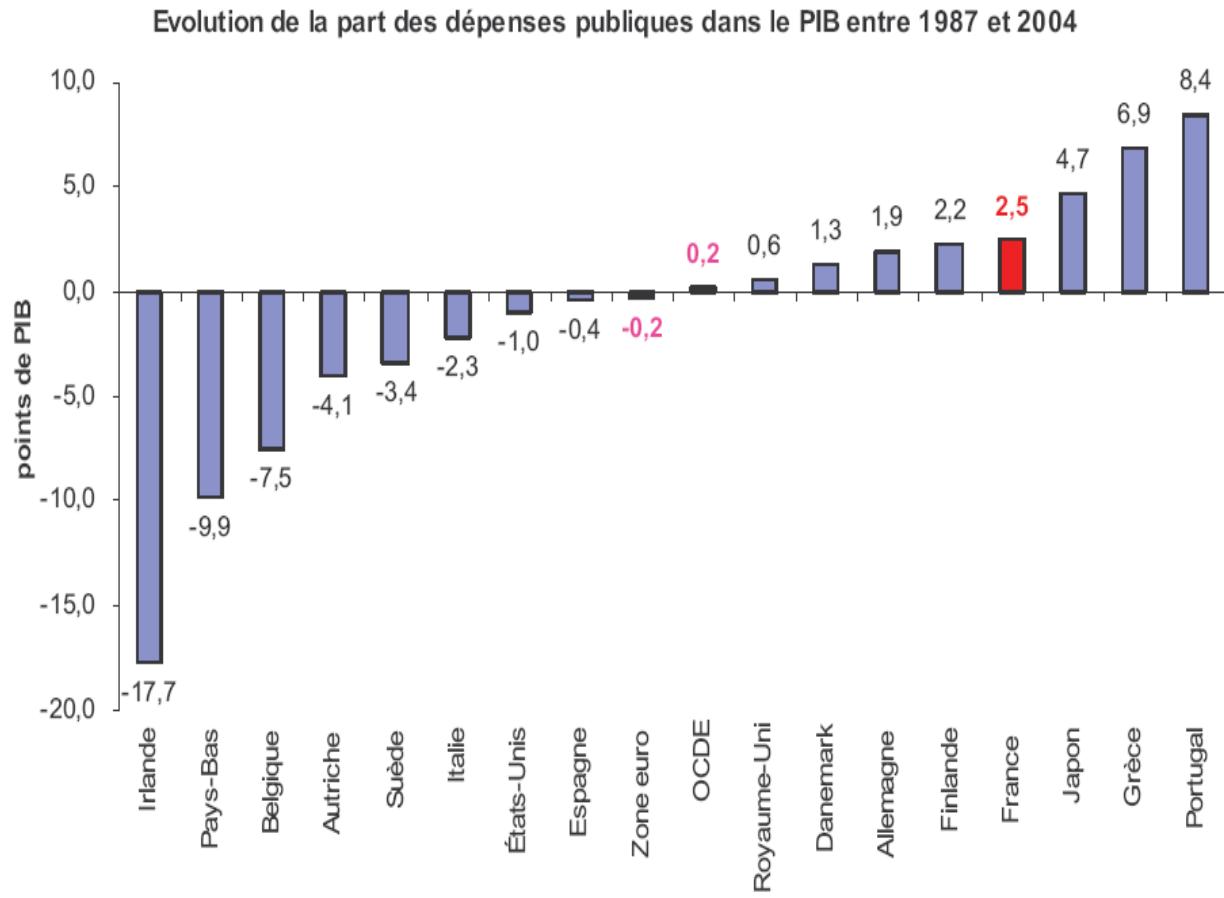


# L'évolution du bien-être des générations 1920, 1930, 1940, 1950, 1960 et 1970 (Gérard Cornilleau OFCE)



Source : Calculs de l'auteur.

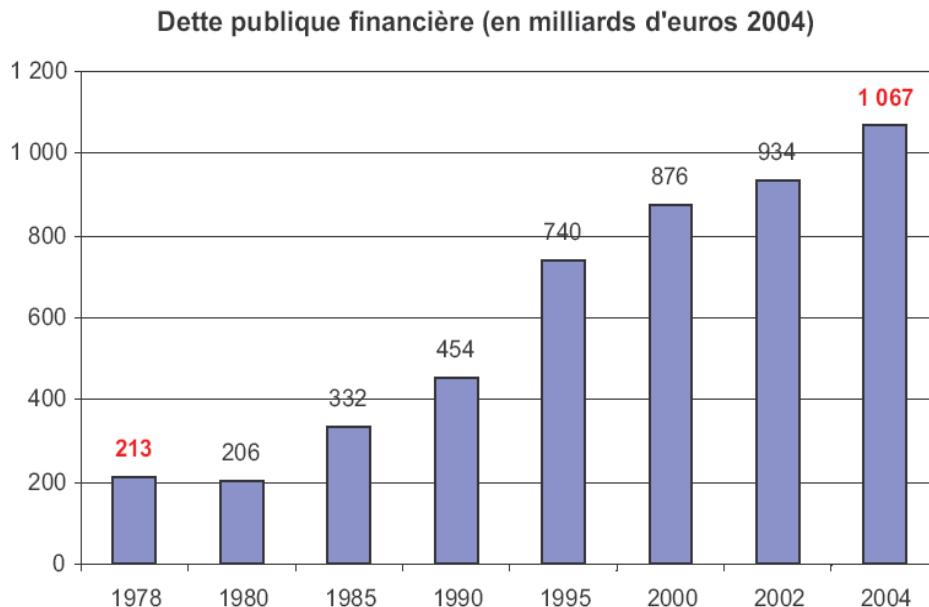
# Evolution de la dépense publique



Source : OCDE

# La dette publique

Entre 1980 et 2004, la dette publique financière en euros constants a augmenté de 6 % par an en moyenne.  
Source : *Rapport économique, social et financier (RESF)*



En 1980, un tiers seulement du produit de l'impôt sur le revenu était nécessaire pour payer les intérêts de la dette des administrations publiques et non des dépenses utiles, alors que les taux d'intérêt étaient élevés. En 2004, c'est l'intégralité du produit de cet impôt qu'il a fallu consacrer au paiement des intérêts de la dette, alors que les taux d'intérêt sont bas. Ce qui signifie concrètement que lorsqu'un Français paie l'impôt sur le revenu, il paie en fait uniquement les intérêts de la dette passée des administrations publiques. Et cette dette reste entièrement à rembourser.

# La charge de la dette

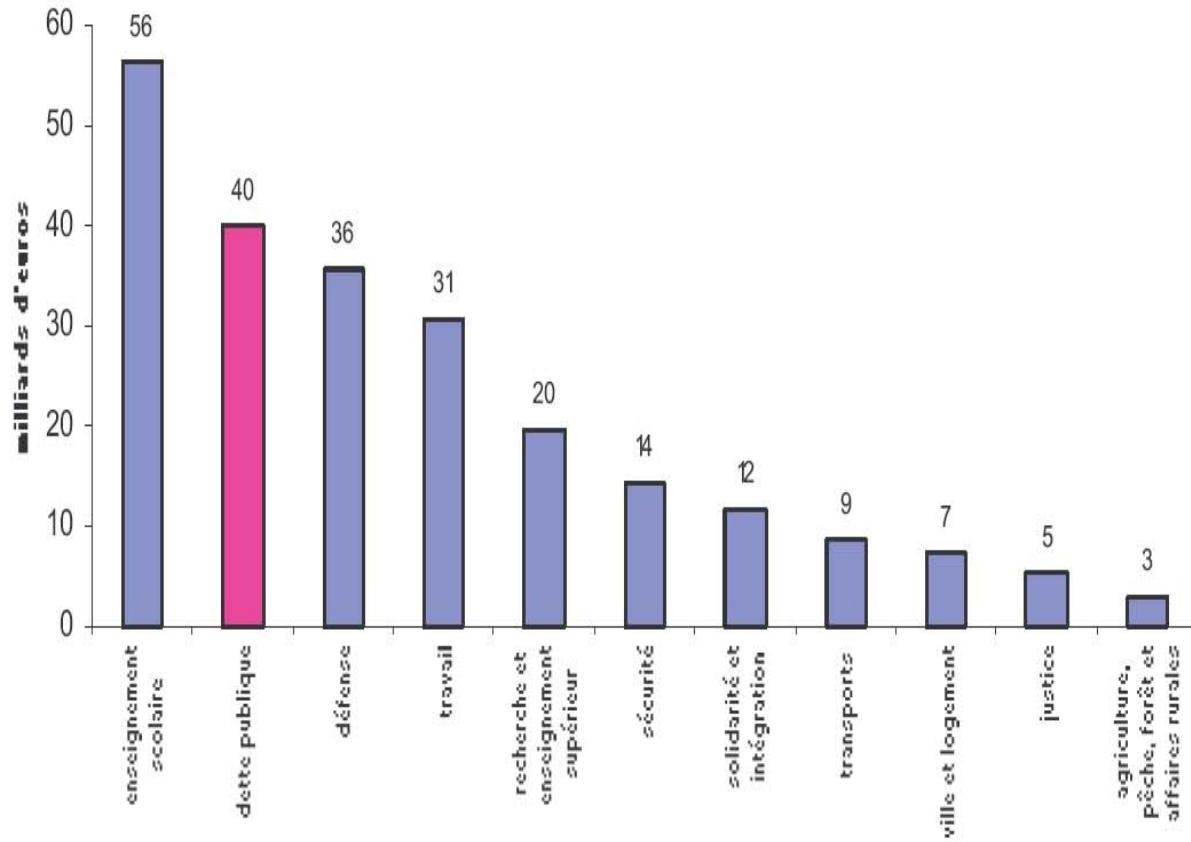
Note de lecture :

Chacune des barres indique le montant, en milliards d'euros, de différents postes de dépense du budget de l'État.

La charge de la dette de l'État représente dans son budget 2005 près de 40 milliards d'euros, soit l'équivalent de la somme des budgets de l'agriculture, des affaires étrangères, de l'audiovisuel, de la culture et de la communication, de l'intérieur, de la justice et de l'enseignement supérieur.

Source : PLF 2005

Charge de la dette comparée à certaines missions de l'Etat



# Les soldes des administrations publiques

Soldes structurel et conjoncturel des administrations publiques

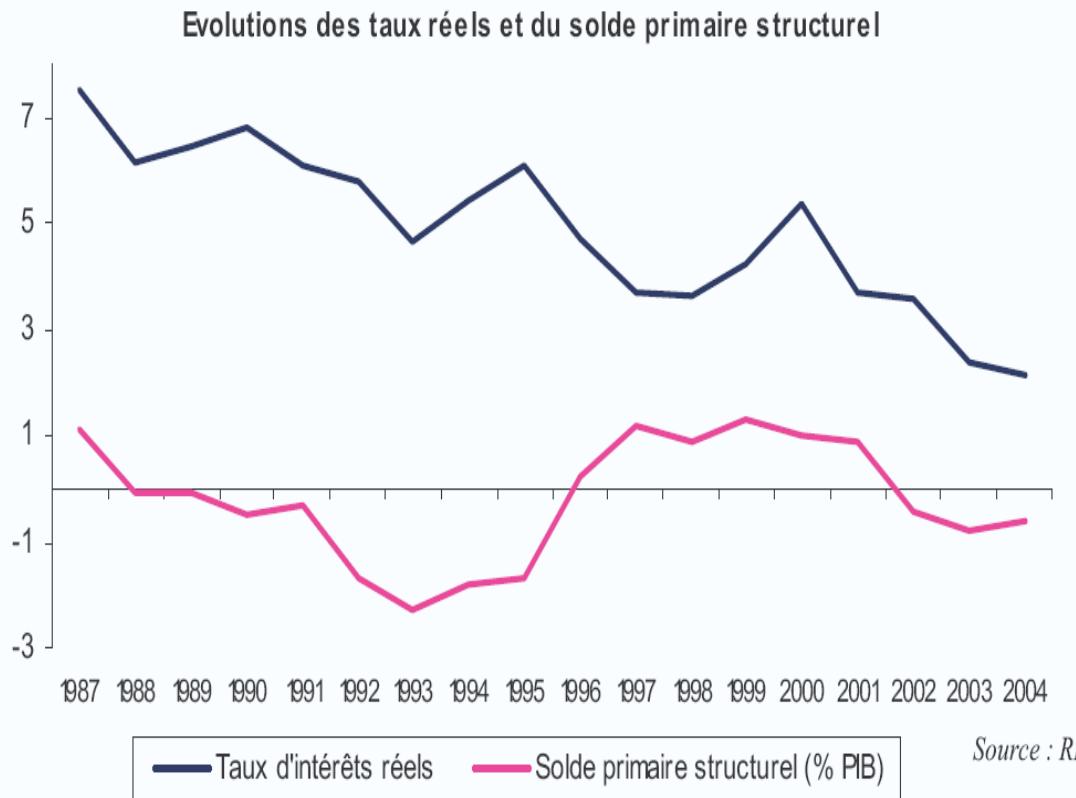


Ce graphique a été établi à partir des données de l'OCDE, qui ne sont pas disponibles avant 1987.

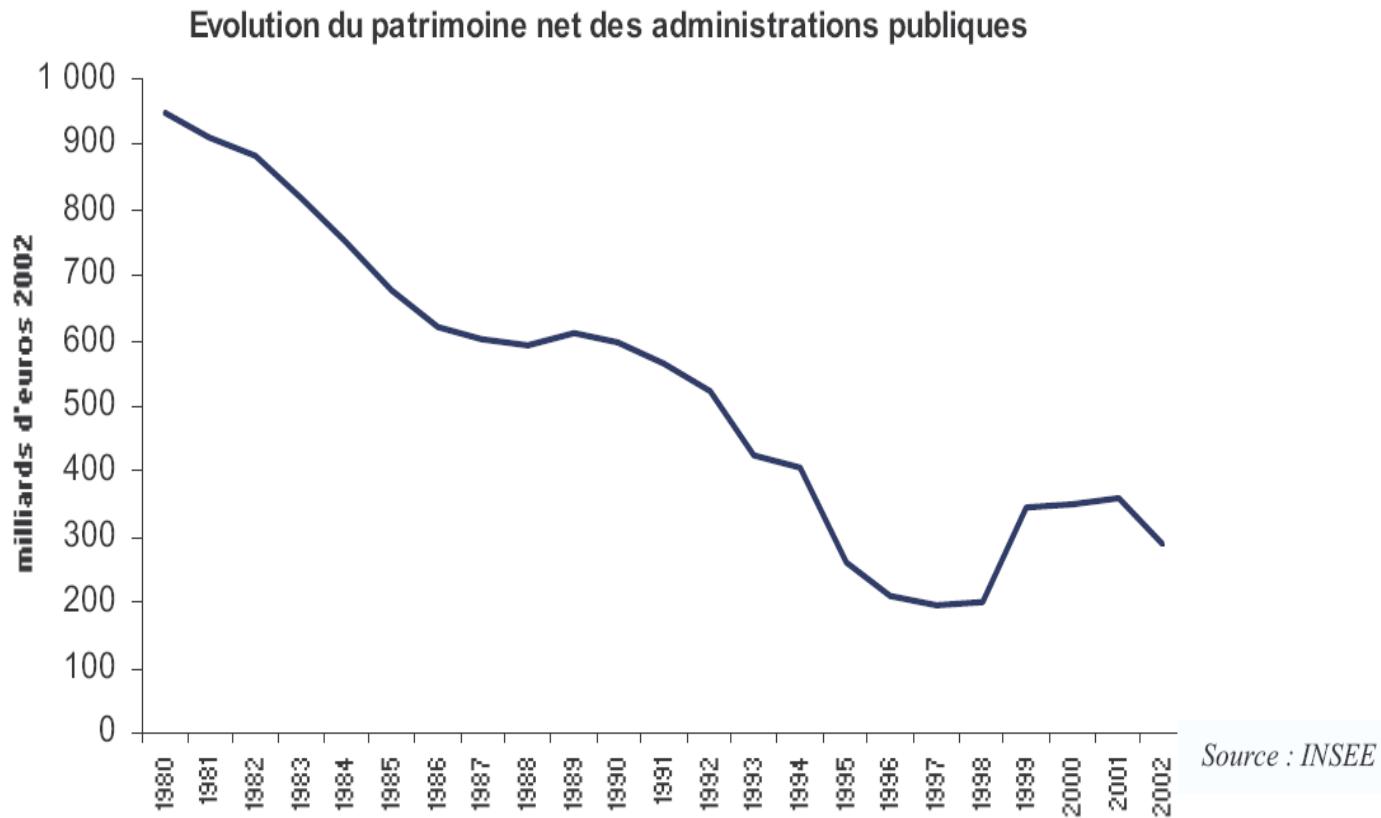
# Taux d'intérêt et solde primaire

Si l'on souhaite que l'endettement soit maîtrisé, lorsque les taux augmentent, le solde primaire structurel doit s'améliorer pour compenser la hausse des frais financiers. Lorsque les taux diminuent, la baisse des frais financiers ne doit pas être immédiatement utilisée pour financer des dépenses ou des baisses de recettes. Autrement dit, le solde primaire structurel doit au minimum rester constant.

Or entre 1987 et 1993 ainsi que depuis 2000, la baisse des taux s'est accompagnée d'une dégradation du solde primaire structurel. Elle n'a donc pas été utilisée pour maîtriser la dette.



# Le patrimoine des administrations publiques



# Les effectifs de la fonction publique

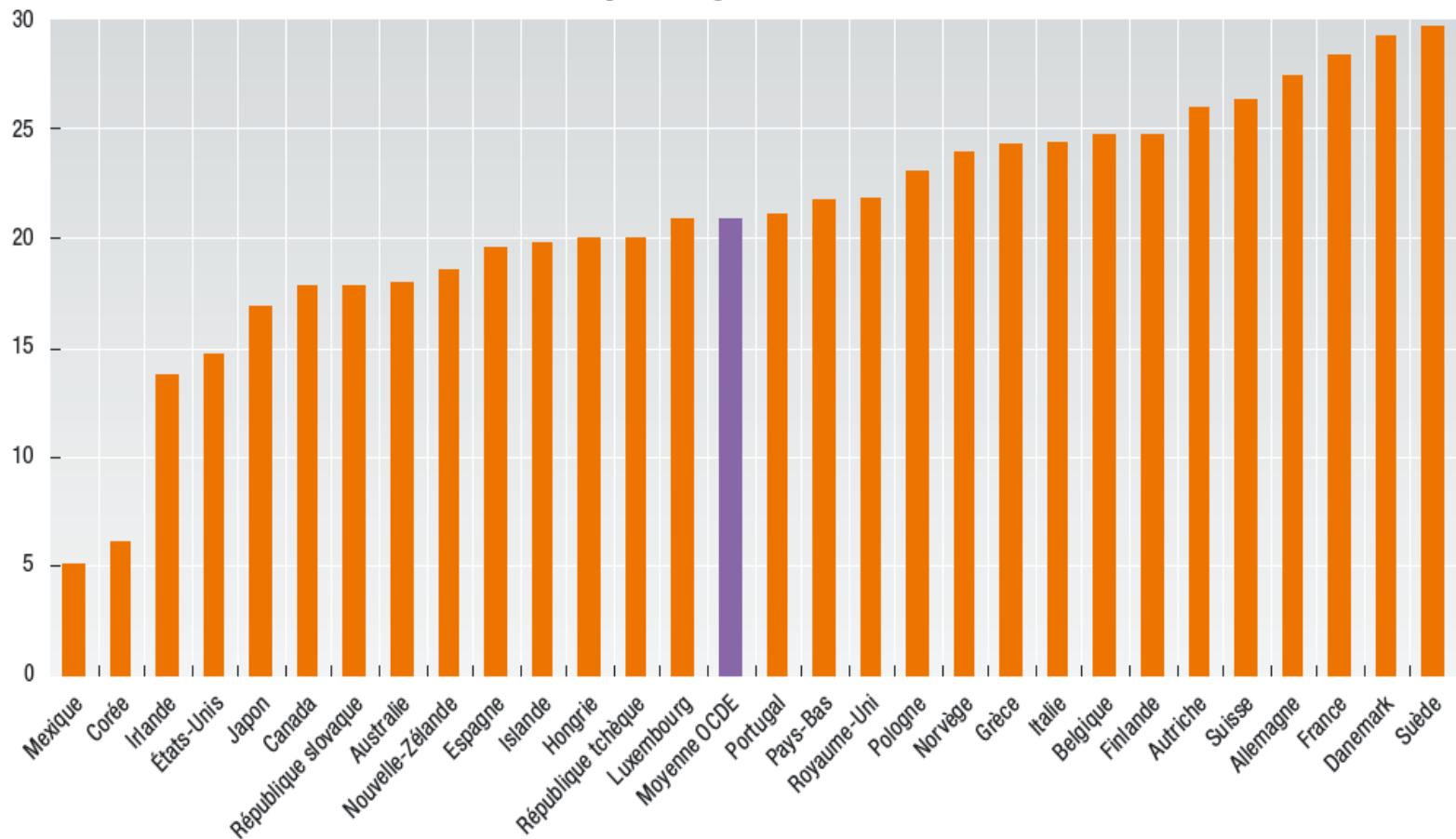
## Évolution des effectifs de la fonction publique (1982-2003)

Source : DGAFP	Fonction publique de l'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total
1982	2 233 838	1 073 533	717 739	4 025 110
1984	2 277 962	1 103 648	747 500	4 129 110
1986	2 287 458	1 121 383	756 201	4 165 042
1988	2 297 579	1 119 656	768 266	4 185 500
1990	2 307 816	1 166 364	783 473	4 257 653
1992	2 329 232	1 201 718	799 448	4 330 398
1994	2 366 321	1 231 749	812 177	4 410 246
1996	2 401 791	1 262 361	825 710	4 489 862
1998	2 439 941	1 307 245	836 624	4 583 810
2000	2 472 102	1 371 928	855 660	4 699 690
2002	2 530 644	1 463 378	889 752	4 883 774
2003	2 543 351	1 522 143	915 162	4 980 656
Variation	+ 13,9%	+ 41,8%	+ 27,5%	+ 23,7%
2003 / 1982	309 513	448 610	197 423	955 546

# Les dépenses sociales

Dépenses sociales publiques

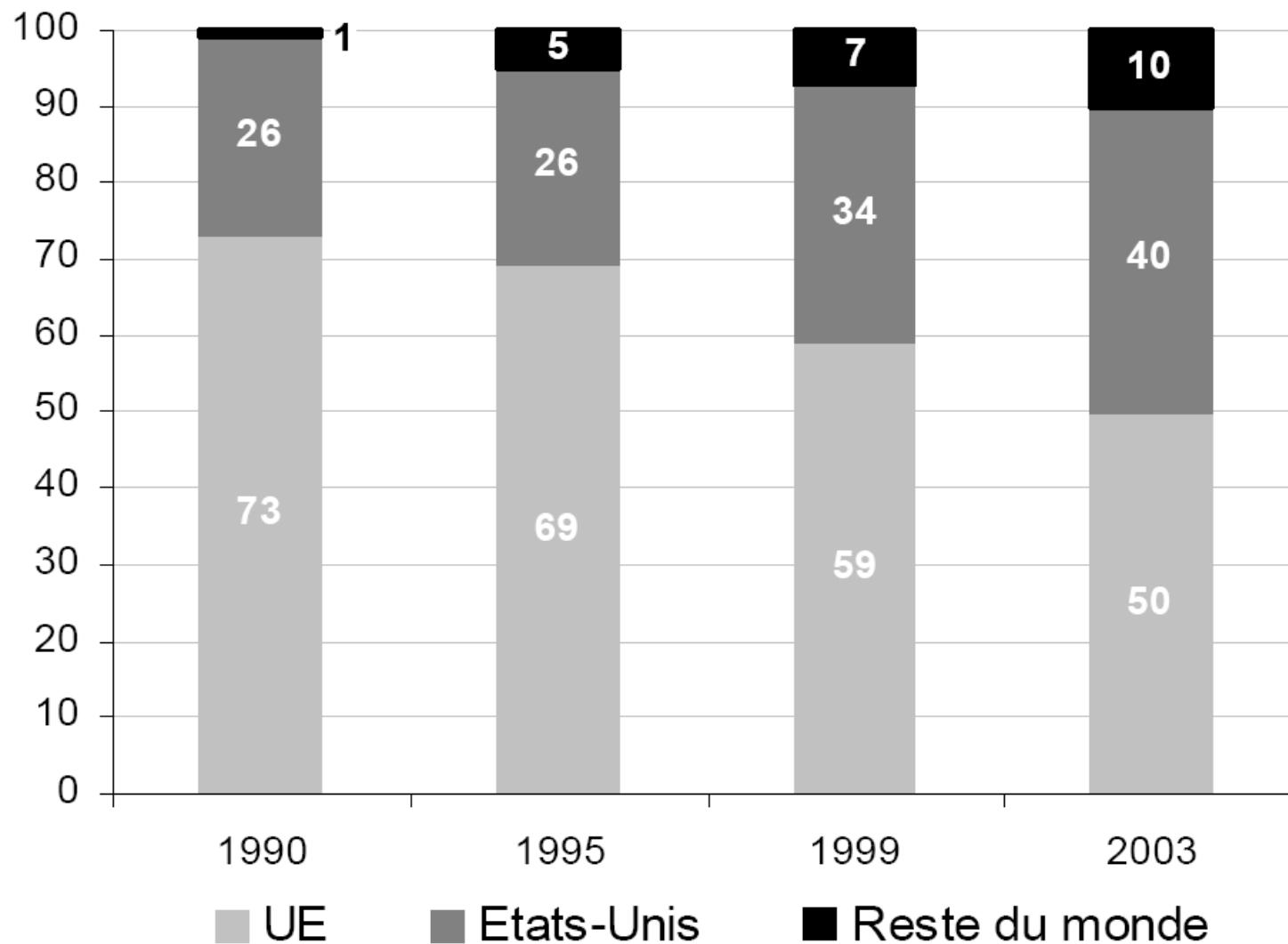
En pourcentage du PIB, 2001



Statlink : <http://dx.doi.org/10.1787/307177888133>

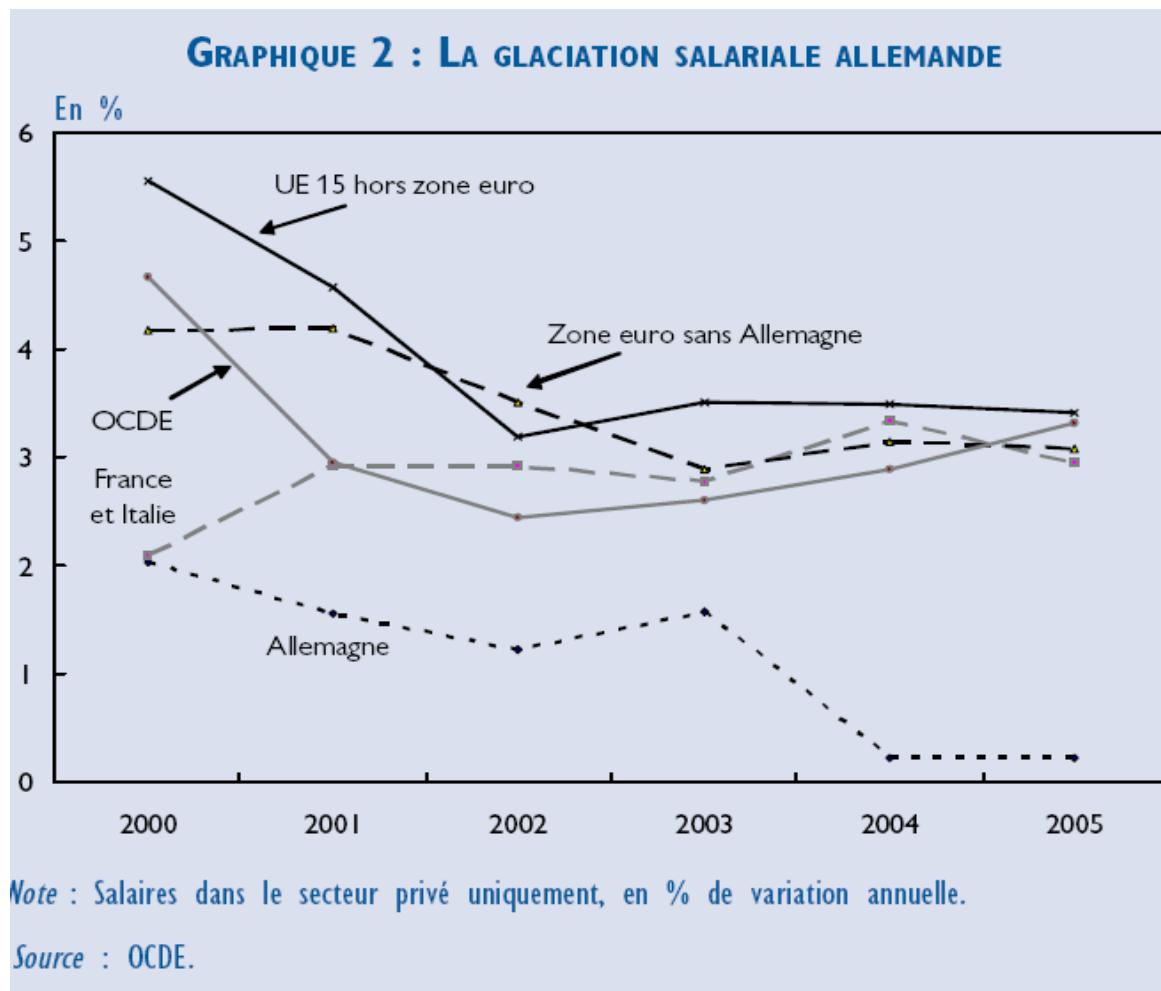
- Politiques climatiques
- Commandé par Gordon Brown au lendemain du sommet de Gleneagles, le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique a été remis à Tony Blair le 30 octobre. Ses conclusions sont sans équivoque : l'analyse des impacts du changement climatique et de leurs coûts dans le scénario du laisser-faire indique qu'ils pourraient représenter une perte de PIB mondial de 5 à 20 % en 2050. A l'inverse, un scénario de maîtrise des émissions et de stabilisation rapide des concentrations de GES à un niveau faible, de 500 à 550 ppmv (parties par million en volume) pour l'ensemble des gaz, ne représenterait, si les meilleures technologies étaient utilisées partout, qu'un coût de l'ordre de 1% du PIB mondial.

# Localisation des dépenses de R&D des firmes pharmaceutiques européennes, en % du total

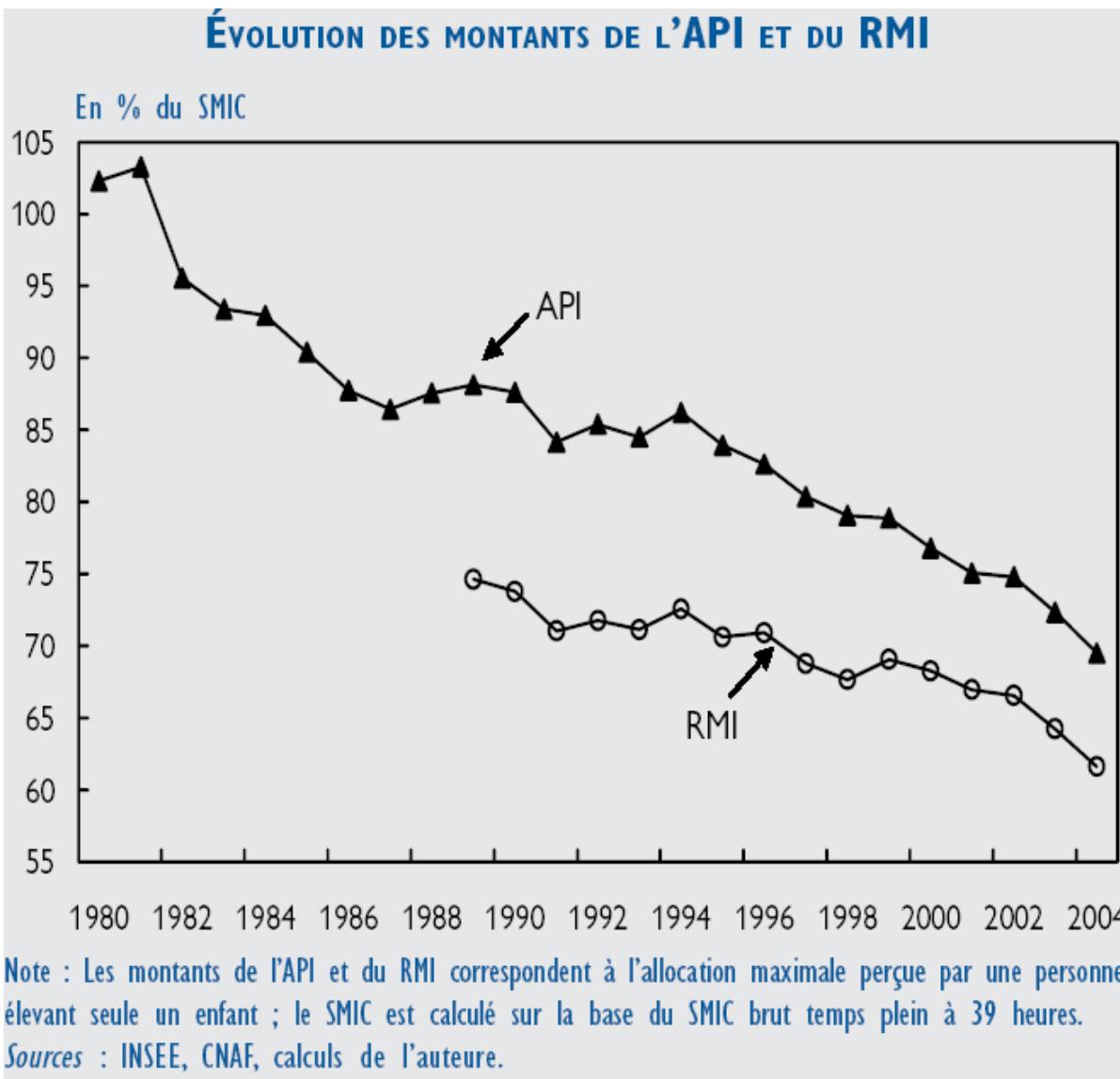


Source : estimations EFPIA.

# Divergences salariales



# Minima sociaux



# Proportion de la population confrontée à la pauvreté

Forme de pauvreté	En %	Effectifs (en millions)
Monétaire et conditions de vie	5,3	3,1
Monétaire seulement	8,2	4,8
Conditions de vie seulement	9,0	5,2
Non pauvres	77,5	45,3

Champ : ensemble de la population.  
Source : SRCV-SILC mai 2004.

# Part des transferts sociaux



\* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1978.

Figure 1 (source TEF INSEE)

# Comment réformer ?

- Par surprise, sans négociation (CPE ?)
- En créant des centres d'expertise qui proposent des réformes (Conseil d'analyse économique, Centre d'analyse stratégique, Conseil d'orientation des retraites...)
- Par des organismes de régulation (ART)
- Par la réactivation du rôle du Conseil économique et social
- Par une négociation sociale réelle en amont des décisions => associer les partenaires sociaux aux réflexions stratégiques

# Sur internet

- **Sites internet à consulter :**

<http://www.debat2007.fr/>

<http://www.acrimed.org/article2432.html>

<http://www.programme-presidentiel.com/>

[http://www.cas.gouv.fr/IMG/pdf/premier\\_Bilan\\_seminaire\\_cas.pdf](http://www.cas.gouv.fr/IMG/pdf/premier_Bilan_seminaire_cas.pdf)